BRIGADE ALSACE-LORRAINE

A M I C A L E

50.VI.

N° 58

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MULHOUSE

Mes biens chers Camarades,

Je ne sais si vous êtes sans pitié pour moi, mais je n'ai pas eu de nouvelles de votre part au début de cette période de vacances. Voudriez-vous réellement laisser le Bulletin se désêcher parce que vous n'écrivez aucun texte à l'intention de vos camarades, parce qu'il fait très chaud ? Ou craigniez-vous que l'orage, la pluie et la grêle noient vos écrits, parce que nous avons eu des innondations relativement graves en Alsace ?

Je renouvelle ma demande d'aide intellectuelle à l'intention de ce cher Bulletin, dont les numéros voyagent maintenant jusqu'au Canada, au Brésil et même en Indo-Chine.

Que ceux qui trouvent leur nom sous la rubrique : "abonnement à renouveler" le fasse avant qu'ils figurent au "Coin des Resquilleurs"et m'obligent à leur demander les raisons de leur oubli.

Donc, tous, mes chers Camarades, regardez où vous trouverez trois cent francs pour renouveler votre abonnement, ainsi qu'un bon stylo - un crayon peut également faire l'affaire - pour donner à vos anciens Compagnons d'Arme un brin de nouvelles qu'ils attendent.

Que je réclame pour eux !

Amicalement,

Cne Paul MEYER.

==========

U N P E U D ' H I S T O I R E .....

LA CRISE DE STRASBOURG (28/12/44-5/1/45)

CHAP. II : Les Mémoires du Général de LATTRE DE TASSIGNY

(SUITE)

N.B. : Le 2 janvier 1945, le Général de LATTRE, qui ignore encore que le Général EISENHOWER vient de donner l'ordre de repli sur les Vosges, vient d'écrire au Général DEVERS, pour lui exposer ce que signifierait pour la France l'abandon éventuel de Strasbourg.

.....

" En fait, alors que j'écris cette lettre, il y a des heures que le Général PATCH a reçu un message du 6° groupe d'armées, confirmant les ordres verbaux de la veille:

" ... Le gros de vos divisions doit donc être porté pour l'aube du 5 janvier sur les pentes des Vosges, sans vous préoccuper des répercussions politiques de cette mesure ... Vous devez donc consentir à l'abandon de Strasbourg, et du Terrain à l'Est des Vosges ..." Et je ne sais toujours rien !

Il est exactement 21 h.47 - le 2 janvier - quand me parvient le télégramme du Général DEVERS m'informant enfin de l'ordre de repli donné par le commandement suprême allié et m'enjoignant de ramener la gauche de la Ière Armée Française sur les Vosges.

" Vous devez accepter, sur votre gauche; la perte du territoire de l'Est des Vosges et replier les gros de votre aile sur la position principale des Vosges, de façon à vous trouver sur cette position au plus tard le 5 janvier au matin ....

....

Les positions avancées actuelles de votre aile gauche seront tenues avec des forces légères ultra-mobiles disposées de telle façon et pourvues de tels moyens de transport automobiles qu'elles puissent se replier rapidement devant toute forte action offensive allemande, en détruisant tous leurs emplacements dans leur retraite".
Cà,non. Non possumus.....

Je n'ignore pas évidemment que, dans l'absolu, ce repli stratégique peut se justifier par de sérieuses raisons militaires - encore que le seule perspective d'avoir à reconquérir pierre par pierre Strasbourg retombé au pouvoir des nazis soit aussi une sérieuse raison militaire de le condamner. Mais il est des circonstances où joue moins la raison raisonnante que la maison instinctive dictée par les réflexes de l'être. Je ne calcule pas : non seulement je ne replierai pas l'aile gauche de mon armée, mais je prendrai à ma charge la défense de Strasbourg.
... Chacun s'affaire à trouver une solution à ces redoutables problèmes quand vers minuit arrive à mon P.C. un officier de l'E.M. de la Défense Nationale, le Commandant ALLIX, porteur d'une lettre manuscrite du Général De GAULLE.

Cette lettre écrite tard dans la soirée du jour de l'An est déja vieille de 24 heures, mais l'abominable état des routes n'a pas permis à Allix d'arriver plus tôt. Telle quelle, elle n'en garde pas moins un puissant intérêt puisqu' elle établit l'identité de la décision que je viens de prendre avec les intentions que m'exprime le chef du gouvernement, et qu'elle approuve à l'avance mon initiative :

Mon cher Général,

" Il n'est pas impossible que le commandement allié, redoutant d'exposer des moyens importants dans le saillant de Wissembourg, décide de replier la ligne de combat sur les Vosges à hauteur de Saverne.
" Un tel repli reviendrait à abandonner Strasbourg.
" Si des dispositions de cette nature pourraient être justifiées du point de vue de la stratégie anglo-américaine, il va de soi que l'Armée Française, elle, ne saurait consentir à l'abandon de Strasbourg.
" Par lettre d'aujourd'hui, dont ci-joint copie, j'en avertis le Général EISENHOWER.
" Dans l'éventualité où les forces alliées se retireraient de leurs positions actuelles au nord du dispositif de la Ière Armée Française, je vous prescris de prendre à votre compte et d'assurer la défense de Strasbourg.
" Veuillez croire, mon cher Général, à mes sentiments cordialement dévoués."

signé : de GAULLE.

Dans la lettre adressée au Général Eisenhower, le Général de Gaulle affirmait la même résolution :
"... Sans contester que cet abandon puisse éventuellement se justifier du point de vue stratégique de la part des armées alliées, le Gouvernement Français ne peut évidemment laisser Strasbourg retomber aux mains de l'ennemi sans faire, quant à lui, tout ce qui lui est possible pour le défendre.
"... Je suis prêt à pousser de ce côté toutes les forces françaises en voie de formation qu'il me sera possible de prélever à l'intérieur, et en premier lieu la 10° Division du Général Billote, dont la tête se trouve à Reims. Ces forces seraient mises à la disposition du général de LATTRE.
" Je suis assuré que vous leur fournirez le soutien nécessaire.
QUOIQU'IL ADVIENNE, LES FRANCAIS DEFENDRONT STRASBOURG."

Ces deux documents me sont infiniment précieux, puisqu'ils établissent qu'à l'inverse des liaisons matérielles, laliaison intellectuelle, expression de la communauté de pensées, a joué parfaitement. ...

Mais une très vive inquiètude demeure : en tant que commandant d'Armée, je me trouvais placé dans le cadre d'une coalition et tenu d'en respecter les règles. Dans cette coalition, j'occupe une place stratégiquement essentielle, celle de pivot droit de tout le front. Il ne me vient donc pas à l'esprit que je puisse faire la guerre en isolé. La loyauté envers la coalition, plus encore que les circonstances matérielles, me l'interdit.

Agir autrement reviendrait à mettre en péril la solidarité militaire des nations unies - mais aussi à placer dans une situation intenable nos troupes de Strasbourg, obligées de s'enfermer dans la ville sans aucune liaison à l'ouest avec les unités américaines repliées sur les Vosges.

Il est dès lors capital que les mesures prises s'insèrent dans un plan d'ensemble adopté en accord avec le commandement américain, le repli décidé par celui-ci étant révisé ou, pour le moins échelonnéen fonction de la prise en charge par nous de notre nouveau secteur.

C'est ce que je cable sur le champ au Général de Gaulle.

(Suite et fin au prochain N°)

DE L'ARMEMENT POUR VIEIL-ARMAND

Sans doute nous avions pu à force d'adresse, de culot, et même de procédés douteux, équiper notre Cie ALSACE-LORRAINE de Haute-Savoie((comme s'appelait alors le futur Gde Vieil-Armand) d'uniformes et de matériel de campement homogènes et même d'un parc à voitures qui malgré ses nombreux défauts nous permit d'envisager notre premier bond en avant, mais ce n'était évidemment pas avec les quelques stens et revolvers du maquis que nous pouvions envisager de représenter une force combattante digne d'intérêt et surtout d'action.

Or à l'époque nous étions démangés par le souci légitime de reconduire nos oppresseurs jusque chez eux et nous voyions avec une certaine inquiètude malgré tout, le succès foudroyant des armées Alliées remontant le Rhône vers l'Alsaceet la frontière, presque sans trouver de résistance. Il fallait absolument se faire accepter avant l'armistice allemand, dans une unité,tout en gardant, comme nous le désirions, notre caractère AL "rüée en masse". Puisque Annecy tardait à nous donner satisfaction , nous primes donc la route de Bourg en Bresse, étape à la limite de notre rayon d'action automobile. Il aurait sans doute fallu encore attendre longtemps à Bourg qu'une autorité militaire veuille bien nous donner satisfaction (il semble que les armes pour certains intendants, soient plutôt des décorations de magasin que des instruments de légitime défense), si notre esprit fouineur et terriblement impatient n n'avait découvert certains indices exploitables. A force de recherches en effet, j'avais retrouvé une vieille connaissance, gendarme dans le civil, pour le meilleur des hasards à Bourg. Mis au courant de nos soucis celui-ci m'aida beaucoup dans mes recherches et c'est ainsi qu'il nous faut permis de découvrir que Bourg en Bresse avait bénéficié d'un parachutage d'armes anglaises qui n'avaient jamais servies mais que divers clans de la résistance locale se cachaient mutuellement tout en refusant d'en faire bénéficier le reste.Il restait à découvrir très discrètement l'emplacement et les responsables de ces dépots constitués et de manoeuvrer pour se faire octroyer une part du matériel pour le salut de la patrie.Ce fut difficiele et la plupart des officiers et hommes de la Cie ne surent pas le premier mot de l'affaire qui dura trois jours. A force de visites, nous touchâmes au but et bientôt les 220 hommes purent toucher 10 FM anglais, 200 fusils, de très nombreux sacs de cartouches, une vingtaine de Sten, des grenades, etc., le tout en matériel très homogène.

...

Ce fut une joie indescriptible et pour ma part je m'octroyais automatiquement un FM et une Sten avec lesquels je fis toute la campagne. Tandis que les autres fourbissaient, manoeuvraient ou attendaient en des occupations diverses le grand jour de la montée en ligne qui maintenant nous semblait devoir être très heureusement proche, ce succès ne me suffisait pas. Attaché au bureau de l'Unité je tenais absolument à ce que notre unité ne manqua de rien. En reniflant dans les rues j'avais eu la conviction qu'on pourrait encore améliorer notre équipement. Il nous manquait en particulier du matériel optique. Le hasard voulu que l'opticien de Bourg ait été arrêté comme milicien et que son père, gardien de la boutique, encore tout tremblant d'une récente visite domiciliaire, ait bien voulu m'ouvrir. Il ne restait presque plus rien, mais je sentais que ce n'était pas tout. Il fallut une journée encore de diplomatie pour circonvenir notre bonhomme de ses devoirs patriotiques et des diverses possibilités d'une intervention éventuelle de maquisards. Une douzaine de boites de jumelles sortirent donc bientôt de parroies. Ce n'était malgré tout que des jumelles de gallilée sans grand intérêt...mais à défaut d'autre chose. Je partis donc vers les bureaux de l'intendance militaire où par bonheur, on prit ma demande de bon de réquisition avec un intérêt mi-moqueur, mi-bienveillant, et c'est muni d'un bon de réquisition règlementaire que je revins trouver notre homme. Celui-ci, enfin convaincu de mes intentions honnêtes et patriotiques retrouva, "par hasard sans doute", un lot de nouvelles jumelles prismatiques tout à fait intéressantes. Lorsque je rendis le bon à l'intendance, duement rempli, ces Messieurs n'en crurent pas leurs yeux, mais je ne leur en dis pas plus, craignant une soustraction inopportune. Ce fut une nouvelle fête au retour à notre P.C. . Désormais chaque chef de section et son adjoint avait ses Yeux. Comme quoi les petites choses peuvent avoir parfois des conséquences considérables. Ce matériel a permis à notre unité de participer aux opérations de Ramonchamp, et lui a certainement permis de se faire admettre comme unité combattante un mois avant les prévisions normales. Il est hors de doute que nous aurions tout aussi bien pu être dirigés sur le camp de Val d'Aon comme le GMA pendant plusieurs semaines, pour venir comme les carabiniers au moment où la plus grande partie des opérations semblaient terminées. Si nous n'avons pas eu le sort de Rhin et Moselle, c'est incontestablement parce que avec acharnement nous nous sommes occupés des détails avec méthode et esprit réaliste. On me chine parfois pour mon amour des armes jadis, et non à tort (Landwerlin m'a même appelé le soldat le mieux armé de toute l'Armée Française; il m'est arrivé de porter à la fois un FM, une Sten, un revolver, 4 grenades, du plastic et un poids très important de munitions, sans compter mon paquetage régulier). Mais je sais l'effort que cette dotation en armement nous a coûté et ce qu'il signifiait. S'il a pu rendre au boche une partie des emm... que nous avions dû subir, j'en suis satisfait.

==========

P E L E R I N A G E

REFLEXIONS INSPIRES PAR UN PELERINAGE FAIT SUR LES LIEUX DE NOTRE RENTREE EN ALSACE EN NOVEMBRE 44

Tout d'abord Seppois-le-Bas. C'était le premier village alsacien vu depuis 4 ans ! Le village entier était pavoisé; ce qui m'a frappé c'était ces gais drapeaux bleu, blanc, rouge flattant aux maisons sur les murs desquels on lisait : Gartenwirtschaft - Rathaus - Schule écrit en lettres gothiques. Quel contraste et quelle joie pour nos coeurs d'Alsaciens, de reconquérants.

....

Cette félicité aurait encore pu être plus grande pour notre cher caporal-chef HELL, si doux et si gentil. La Dogde roulait à 60 à l'heure quand à un tournant ce brave garçon s'écria : "LÜag, mi BrÜader". Il revit ainsi dans un éclair un frère aimé qu'il n'avait plus vu depuis quatre ans.....et qu'il ne devait plus revoir, hélas, puisque deux jours après il tombait à Dannemarie sous les 88 allemands.

Un autre souvenir, moins tragique, mais tout aussi émouvant, me revint à la mémoire en traversant Heimersdorf le village du sergentèchef MUNCH et de son frère. Comme le convoi s'était arrêté, ces deux hommes se précipitèrent chez leur oncle où eurent lieu force embrassades. Hélas, les parents manquaient à l'appel, car ils avaient été déportés en Allemagne.

Un autre " Brigadie " profita de cet arrêt pour réaliser un geste qui lui tenait tellement à coeur. Descendant du camion, il s'agenouilla à terre pour embrasser à nouveau cette terre tant aimée et pour laquelle tant de jeunes dont morts. Ce geste rappelle d'ailleurs celui des officiers de la 2e D.B. qui en Normandie prirent en main une poignée de cette terre de France et la baisèrent. Cette attitude qui peut paraître puérile à certains est pourtant tellement émouvante et tellement pleine d'amour.

P.LEMBLE

==========

AMELIORATIONS OBTENUES PAR LES VICTIMES DE LA GUERRE

I N V A L I D E S Les pensions d'invalidité seront majorées de 9,50% à dater du Ier janvier 1950. Cette majoration passera à 25% à dater du Ier juillet 1950 et sera portée à 35% à dater du 25 décembre 1950.

Les grands invalides, bénéficiaires de la "tierce personne"voient l'allocation du double article 10 élevée au montant de la pension.

A.C. D'OUTRE-MER Les A.C. d'outre-mer auront désormais les mêmes pensions et la même retraite que leurs camarades de la métropole.

V E U V E S La pension des veuves de guerresera portée à 45.000.- francs à dater du Ier juillet 1950.

Pour la période antérieure, située entre le Ier janvier et le 30 juin 1950, la pension sera majorée dans la même proportion que la pension d'invalidité.

Au 25 décembre prochain, les veuves profiteront de la majoration de 10% s'ajoutant aux 45.000 francs acquis depuis le Ier juillet.

O R P H E L I N S Les orphelins de guerre, en cas de décès de leur mère (veuve de guerre non remariée), bénéficieront des dispositions applicables à celle-ci avant son décès.

S'ils sont atteints d'infirmités incurables, les orphelins de père et de mère bénéficieront du même régime que les veuves de guerre infirmes.

A S C E N D A N T S Les pensions des ascendants seront majorées de 9,50% à dater du Ier janvier 1950. Cette majoration passera à 25% à dater du Ier Juillet 1950 et sera portée à 35% à dater du 25 décembre 1950.

P R I S O N N I E R S Les ayants cause des prisonniers décédés en captivité ou décédés des suites de la captivité recevront un pécule dont le taux et les modalités d'application seront fixés par un arrêté.

R E T R A I T E La retraite du combattant est portée à 2.400.-fr. pour les bénéficiaires âgés de plus de soixante ans. Elle n'est pas modifiée pour ceux d'entre eux qui n'ont pas atteint cet âge. ...

D E C O R A T I O N S Les traitements de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire seront majorés dans les conditions suivantes :

Chevalier, 1.000 fr. (contre 750); officier, 2.000.-fr. (contre 1.500.-); commandeur, 4.000.-fr. (contre 3.000); grand-officier, 8.000.-fr. (contre 6.000) ; grand-croix, 12.000.-fr. (contre 9.000.-)

Médaille Militaire, 750 fr. (contre 500).

==========

N O S V I V A N T S

C A R N E T B L E U

==========

Nous avons le plaisir de vous annoncer les fiancailles de notre camarade Jean E S C H B A C H avec Mademoiselle Colette LEGENDRE.

Nos plus sincères félicitations.

C A R N E T R O S E

==========

Madame et Monsieur Fernand WESPY ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur premier enfant P A T R I C K F E R N A N D le 27 juillet 1950 (34, Rue de Kingersheim) - WITTENHEIM.

Le Pasteur et Madame Fernand FRANTZ, Elisabeth et Hélène sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit E T I E N N E . (FORBACH - rue de la forêt) 6.8.50.

Nos voeux les plus cordiaux.

==========

Q U E D E V I E N T

Les Bulletins suivants nous sont revenus portant la mention : " parti sans laisser d'adresse : Raymond FARGE - Max DUJARDIN .

Les nouvelles adresses sont à envoyer d'urgence à Paul MEYER - 159, Rue Th.Deck - GUEBWILLER (Ht-Rhin)

==========

R E U S S I R

==========

Pour réussir dans la vie, il faut bien des choses qui n'ont de coefficient dans aucune Ecole : le caractère notamment, qui joue un rôle prédominant, une droiture absolue, une probité fondamentale, la persévérance dans l'effort, un bon jugement, savoir se critiquer soi-même et, par conséquant, être modeste; enfin, un peu de diplomatie.

C.CAVALLIER.

==========

CEUX QUI SECOUENT LEURS PUCES :

Paul PENNE, à bord du KERGUELEN, faisant route vers l'Amérique, adresse un bonjour fraternel à tous les camarades de la Brigade qu'il n'oublie pas.

Maître Roger DEDOYARD envoie un amical souvenir à tous depuis ROME.

Jean ESCHBACH transmet ses souvenirs amicaux depuis PARIS

==========

V I E DES S E C T I O N S

C. C.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14.5.1950

PRESENTS : MM.ANCEL, NEFF, BOCKEL, BAUER-LYNCH, HEES, VENTURELLI, THONY, FARGE, GENTZBOURGER Marcel, SION.
ABSENTS : METZ (excusé, à l'étranger), FREYSZ, DOPFF, INNOCENTI.
REPRESENTANTS DES SECTIONS : MM.MEYER Paul, Haut-Rhin - GENTZBOURGER Marcel, Bas-Rhin - DEDOYARD Riger, Paris - MAUREL Pierre, Toulouse - PILLOT Pierre, Moselle.

La section de Savoie n'était pas représentée et n'avait donné aucune nouvelle.

Bien que prévue pour 10 h., la séance ne sera ouverte qu'à 11 h., afin de permettre aux délégués de la section de Moselle d'y prendre part dès le début (arrivée du train à 10 h.36).

I. Le Président ANCEL souhaite la bienvenue à tous les délégués et salue particulièrement les camarades de la section renaissante de Moselle. Il donne de suite la parole au Secrétaire Général pour le rapport moral. Le secrétaire Gal trace un bilan rapide de l'activité du Comité Central depuis un an dans les différents domaines suivants :

entr'aide : secours aux veuves et camarades en difficulté.
défense de l'Amicale : usurpation du nom de Brigade Alsace-Lorraine par une autre Association.
Souvenir de nos morts : manifestations de Froideconche, diplôme des tués.

Il annonce la renaissance de la section Moselle, déplore la mise en veilleuse de sections lointaines comme le Sud-Ouest et la Savoie.

Il fait étét de la difficulté de répondre aux demandes de renseignements qu'il reçoit, les archives de la B.A.L. se trouvant maintenant au Dépôt Général, 11, Bld.Magenta - Bastion 91 - PARIS XVI° .

II. Le Trésorier Général fait un exposé détaillé de la situation financière.

III. VERIFICATION DES COMPTES. Deux commissaires aux comptes sont nommés : M.LIBOLD, Section Haut-Rhin et M.WINTER, section Bas-Rhin, qui approuvent les écritures et félicitent le Trésorier Gal pour la bonne tenue des livres de caisse. L'assemblée approuve à l'unanimité.

IV. Pendant les opérations de vérifications de la situation financière, la Commission d'admission se mit au travail afin de permettre aux représentants de la Section Moselle de prendre part légalement aux votes.

V. REMBOURSMENT DES FRAIS DE VOYAGE ET INDEMNITES. Conformament aux statuts, le montant du billet (en 3e classe) est remboursé intégralement aux délégués. Une indemnité égale à leur frais réels leur est attribuée.

VI. La parole est donnée aux représentants des sections :

1/ SECTION HAUT-RHIN. Le Président de la section, après avoir remercié les camarades du C.C. de leur compréhension et de leur sympathie de plus en plus manifeste et salué amicalement les autres sections , aborde les points suivants :

- cotisation 1950 ; la section demande qu'elle soit maintenue à 100.-fr.
- bulletin : le Comité demande que l'abonnement au Bulletin soit maintenu distinct de la cotisation. Son prix de 300.-fr.paraît raisonnable.

....

- le Capitaine MEYER fait des propositions précises en ce qui concerne la stèle de Froideconche. Mandat lui est donné de mener les pourparlers préliminaires avec le Maire et le Curé de Froideconche.

- nos mutilés : la section propose que le C.C. adresse aux grands mutilés inaptes à gagner leur vie le Bulletin gratuitement, les frais étant pris en compte par le C.C..

Décision de l'A.G. : le C.C. prend à charge l'abonnement au Bulletin des grands mutilés. Les Sections sont invitées à faire connaître ceux-ci au CC.

- nos veuves : le Bulletin devant parvenir gratuitement aux veuves ou parents de nos camarades, la section demande que les autres sections fassent parvenir les adresses et couvrent les frais d'abonnement.

- diplômes des tués : la section propose un modèle de diplôme plus présentable. L'A.G. approuve le modèle et confie à la section Haut-Rhin la rédaction et la présentation au Colonel pour signature, ceci afin de règler au plus vite cette affaire qui a déjà trop tardé.

- M.MEYER demande que l'A.G. 1951 soit une A.G. extraordinaire pour permettre à tous les Anciens de se retrouver. Devant les difficultés que soulève cette proposition, la décision est ajournée.

2/ SECTION BAS-RHIN

- le Président de laSection demande la nomination d'une personnalité en qualité de membre d'honneur. Il lui est demandé de fournir les renseignements nécessaires conformément aux statuts. Il demande également que le C.C. étudie le cas des hommes de Rhin & Moselle. Après délibération, mandat est donné au C.C. pour étudier l'admission des Anciens de Rhin & Moselle à l'Amicale des Anciens de la B.A.L.

3/ SECTION PARIS. Le représentant se plait à reconnaître que la section, quoique restreinte par le nombre, marche admirablement bien, que le bureau de la section est heureux du résultat, en particulier celui d'avoir fait connaître l'Amicale des Anciens de la B.A.L. à Paris.

4/ SECTION TOULOUSE. Le Président parle des difficultés existantes en raison de l'éloignement des membres et des rares occasions de rencontre, Il nous dit son intention, de ce fait, de réunir une assemblée courant juin.

5/ SECTION MOSELLE. Le Président demande ce qu'il est encore possible de faire afin d'obtenir l'homologation des nominations faites étant F.F.I.. La question est à voir au bureau F.F.C.I. à Strasbourg. - Il demande que les membres de l'Amicale résidant à Moselle et comptant à une autre section soient mutés à sa section, ceci étant une entente entre présidents de section et les intéressés, il leur est laissé entière liberté pour règler cette question au mieux des intérêts de chacun. - Puis M.PILLOT, président, demande que le département de Meurthe & Moselle soit rattaché à la Moselle et compte sur son "territoire". Après une courte délibération, satisfaction lui est donnée.

Il paraît qu'un insigne spécial des tués et un diplôme officiel existeraient. Cette question serait à voir, soit à l'Officedes Anciens Combattants, soit à la Direction Interdépartementale de Strasbourg (Rue de Phalsbourg).

Continuant son exposé, M.PILLOT demande qu'un secours soit accordé d'urgence aux parents de deux camarades tués. Il est accédé à son désir et un secours de 10.000.- Frs. est voté à l'unanimité.

VII. VOTE. Après examen de la situation de chaque section, l'A.G. arrête comme suit le nombre de voix attribué à chacune en vue du remplacement des membres sortants du C.C. :

...

Liste des candidats présentés par les différentes sections :

HAUT-RHIN : GROB Armand
BAS-RHIN : METZ Bernard - NEFF Léon - BRAUER Paul - NONDIER Sylvain - FREYSS Emile
MOSELLE : PILLOT Pierre - MICHELOT Gabriel - NUFFER Albert - HOUVER Gustave - CAVALIN Jean .

Avant le vote, M.MICHELOT demande à être rayé en raison de ses fonctions de Secrétaire Gal de la section Moselle, puis, après nomination d'un bureau, on procède au vote. Les résultats annoncés par le bureau sont les suivants :

MM.GROB Armand : 272 voix - METZ Bernard 179 voix - NEFF Léon : 270 voix - BRAUER Paul 109 voix - NONDIER Sylvain : 40 voix - FREYSS Emile : 150 voix PILLOT Pierre : 121 voix - NUFFER Albert : 1 voix - HOUVER Gustave : 87 voix - CAVALIN Jean : 125 voix.

Sont déclarés élus : MM.GROB, 272 voix - NEFF, 270 voix - METZ,B. 179 voix FREYSS, 150 voix - CAVALIN, 125 voix.

En fin de séance, il est remis à M.MEYER Paul, Président de la section Haut-Rhin, des diplômes de membres d'honneur et 50 vignettes-cotisation.-

à M.GENTZBOURGER Pierre 103 vignettes-cotisation
à M.MAUREL 20 vignettes-cotisation
à M.DEDOYARD 25 vignettes-cotisation
à M.PILLOT 1 diplôme de membre d'honneur, des cartes de membres, insignes et fiches de renseignements pour 37 membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.40.

le Président,

A.DIENER-ANCEL

==========

PROJET DE PROCES-VERBAL - REUNION DU 29 JUIN 1950

Présents : ANCEL - NEFF - FARGE - BOCKEL - THONY - GROB - GENTZBOURGER Marcel - HEES - SION.
Absents : FREYSS - CAVALIN - VENTURELLI.
Excusés : METZ (à l'étranger) - INNOCENTI -(Paris) - BAUER-LYNCH (Libourne)
Représentants des sections : MEYER Paul (Haut-Rhin)
GENTZBOURGER Pierre (Bas-Rhin)

La séance est ouverte à 21 h.15; pour des raisons particulières cette réunion eut lieu au domicile du Président de la Section du Bas-Rhin.

I°) CONSTITUTION DU BUREAU DU CC. Election 2 vice-Présidents
Résultat du vote : Ier Vice-Président : NEFF Léon 9 voix
2e " " : GROB Armand 10 voix

II°) COMMISSION D'ADMISSION élection 1 membre
1°) résultat : SION 7 voix , BOCKEL 2 voix - élu : SION (7 voix)
Cette commission est donc ainsi composée pour 1950 :
THONY Georges - FARGE Raymond - SION Marcel.

2°) COMMISSION DE SECOURS : élection de 3 membres - résultat :
HEES Lucien 10 voix - NEFF Lucien 8 voix - METZ Bernard 10 voix - GENTZBOURGER Marcel 1 voix - .
Elus : HEES Lucien - NEFF Léon - METZ Bernard -

.../

La composition est la suivante pour 1950 : BOCKEL Pierre - HEES Lucien - NEFF Léon - METZ Bernard .

3°) COMMISSION DE DISCIPLINE : élection de 2 membres , résultat : NEFF Léon 9 voix - FREYSS 6 voix - BOCKEL 3 voix - METZ 1 voix, THONY 1 voix.

Elus : NEFF Léon 9 voix - FREYSS 6 voix .

La composition est la suivante pour 1950 : NEFF Léon - VENTURELLI Robert - FREYSS Emile - GENTZBOURGER Marcel - SION Marcel.

III. MEMBRES D'HONNEUR : Il a été décidé à l'unanimité de nommer membres d'honneur de l'Amicale des Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine : Monsieur le Lieutenant Colonel d'Ornant et Monsieur GIRARDIN Alphonse.

IV. ADMISSION DES MILITAIRES AYANT APPARTENUS AU BATAILLON RHIN & MOSELLE

Le C.C. décide de prendre contact avec l'Amicale Rhin & Moselle, afin d'étudier ensemble les cas précis susceptibles d'intéresser à la fois les deux amicales, les suggestions émises au cours de ce contact seront communiquées pour décision au C.C.

V. DIVERS 1°)Le Secrétaire Général informe les membres présents qu'il détient un exemplaire des statuts de l'Association Rhin & Danube.

2°) BLESSES : Dans un prochain Bulletin paraîtront les formalités à remplir pour obtenir la Médaille Militaire.

3°) HOMOLOGATION DE GRADE F.F.I. Aucune homologation n'est plus possible depuis 1947 (aussi bien pour officiers que sous-officiers).

4°) La section du Bas-Rhin fera parvenir un rapport au C.C. sur les différentes demandes qui ont été faites au Général Gouverneur par un membre de la Section.

5°) PRET D'HONNEUR : un prêt d'honneur a été accordé à un membre de l'Amicale.

6°) Le Président du C.C. est chargé à se mettre en rapport avec le Juge d'instruction à Metz pour une affaire concernant un homme ayant appartenu à la Brigade.

7°) Lasection Moselle n'étant pas représentée, l'admissionde Leclair Louis (décédé) ne put être prononcée, une entente préalable devant avoir lieu avec le Président de la Section.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.50.

==========

H. R.

==========

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE

REUNION DU COMITE DE LA SECTION H.R.

Mulhouse le 21.6.50 - Restaurant Union - 20 h.45 - sous la présidence du Cne MEYER, en présence de MM. GROB, RUBERT, LIBOLD, BITSCHENE et LUTRINGER; VENTURELLI GROTZINGER et OFFENSTEIN valablement excusés; LINDER, LEMBLE et MANG absents.

O R D R E DU J O U R

1.) CONSTITUTION DU COMITE 50-51. Le Président propose le cumul des fonctions de Trésorier et de Secrétaire pour simplifier le travail administratif. LUTRINGER pense seulement modifier la désignation réciproque de ces fonctions maintenus distinctes ce qui est accepté. L'élection du nouveau Comité est remise à la prochaine réunion étant donné l'absence de certains membres.

....

2.) COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.C.
(se référer au P.V. imprimé dans le Bulletin)

3.) REGROUPEMENT BELFORT : le projet soumis consiste à faire l'excursion annuelle de la section à Belfort le 17 septembre 1950. Cette sortie commencerait par une réunion d'informations à Belfort, suivie d'un repas amical. Nous espérons ainsi donner l'occasion aux Anciens d Belfort de retrouver leurs chefs et d'adhérer à l'Amicale, récompensant ainsi les efforts du Dr.RUBERT chargé de ce secteur.

4.) MUTATION DES ANCIENS DE MEURTHE & MOSELLE et MOSELLE A LA SECTION MOSELLE.
La section est prête à opérer ces mutations dès que les intéressés en feront la demande.

5.) CAS SOCIAUX.
- Le Bulletin est attribué gratuitement auc veuves de nos camarades
- trois cas de membre d'honneur règlés - colonie de vacances - enquête.

==========

A B O N N E M E N T S

NOUVEL ABONNE : Capitaine DOUAT (N° 287)

A RENOUVELER : BENTZ 193 + BOCKEL René 187 + DIENER Antoine père 195 + DIENER Paul 191 + WEISS Paul 196 + HOURTOULLE 199 + HUTTIN 197 + Général NOETINGER 190 + NOYER 198 + NUFFER 267 + RUBERT 269.

RECUS : 229 + 175 + 140 + 170 + 186 + 173 + 162 (400.- Frs.) 254 + 183 + 165 157 + 167 + 1 + 124 + 160 + 133 (350.- Frs.) . Très vifs remerciements!

MONTANT : 300.- Frs. pour 12 numéros à adresser à Paul MEYER, 159, Rue Th? Deck - GUEBWILLER (Ht-Rhin) - CCP LYON 138814.

CHANGEMENT D'ADRESSE : 50.- Frs. - RECUS : N° 124 + 167 + 133 - remerciements.

Nous nous permettons de rendre attentifs nos camarades que la somme qu'ils versent au Cne MEYER est une contribution bénévole de leur part aux frais réels de notre agent de liaison.

LE COIN DES RESQUILLEURS :

ABONNEMENTS SUPPRIMES PAR FAUTE DE PAIEMENT : PICARD René 171 - BURGER Auguste 172 + IMHOF 174 + PORCHER 181 + ZEZZOS 263 + DIENER Paris (2 X 264 & 265)

ABONNEMENTS DE GRACE POUR CE MOIS : néant.

==========

A D R E S S E S

- M. DANIEL François Aug. - Chateau de la Pérolière - CRAN-GEVRIER - ANNECY
- Lt.THIRION André - Affaires Indigènes - Bureau du Territoire - OUEZZANE (Maroc)
- M.GENTZBOURGER Marcel - 26,Route de Neuhof - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin)
- Cne PLEIS Charles - 3, Rue d'Ostende - STRASBOURG (Bas-Rhin)
- Sergant-Chef LARCHE - C.B.2 6 II/3e R.T.A. - BONE (Constantine)
- Colonel KUHLMANN - 17, Rue Jules Ferry - CHAMBERY (Savoie)
- M.ESCHBACH Jean, Fils - 182, rue du Faubour St.Denis - PARIS
- M. JAEGER Michel - MAROC-PRESSE- 10,Rue Dumont-d'Urville - CASABLANCA (Maroc)
- M.Pierre VOINSON DE VILLARD - 2030, Rue Aylmer - MONTREAL (QUE) CANADA

==========

QUE FAIRE PENDANT LES VACANCES ?

TROUVER UN ADHERANT POUR LE BULLETIN !

vvvvvvvv V vvvvvvvv